



Accompagnante Petite Enfance (CDD 4 mois)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du pays de Craon situé à 30 minutes de Laval et à 45 minutes de Vitré, est un établissement public autonome rattaché à la Communauté de Communes du Pays de Craon. Il est compétent en matière de :

- Petite enfance - enfance jeunesse
- Personnes âgées/personnes handicapées
- Solidarité/insertion
- Maison de services au public

Son territoire d'action s'étend sur les 37 communes composant la Communauté de Communes du Pays de Craon. Le territoire dispose d'un cadre de vie privilégié, d'un tissu économique et associatif dynamique, ainsi que de nombreux équipements sportifs et culturels : piscine, médiathèque, établissement d'enseignement artistique, crèche, théâtre,... Les services ressources humaines et finances sont mutualisés avec la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Le pôle petite enfance-enfance-jeunesse se compose de 3 relais petite enfance, 3 établissements d'accueil du jeune enfant, 8 ALSH gérés en régie, 2 ALSH gérés par des associations, d'un service jeunesse en régie pour les secteurs de Renazé et Cossé-le-Vivien et d'un centre social portant la politique jeunesse sur le secteur de Craon.

Descriptif de l'emploi :

Organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure ou du service.

Missions :

Accueil des enfants, des parents et des substituts parentaux

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Contribuer à l'adaptation de l'enfant au sein de la structure
- Etablir une relation de confiance avec les parents et les enfants
- Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet de l'établissement
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter la direction
- Communiquer avec la famille au quotidien et établir une relation de confiance

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire...)
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives en conformité avec le projet de la structure
- Accompagner le développement psychomoteur du jeune enfant

Elaboration et mise en œuvre des projets d'activité des enfants

- Elaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Régulier les interactions entre les enfants

Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène

- Estimer l'état de santé général de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents
- Assurer la sécurité et l'hygiène des espaces de vie et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident

Participation à l'élaboration du projet d'établissement

- Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service...
- Participer au travail de l'équipe, aux réunions, aux supervisions et formations de service
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
- Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement
- Accompagner les stagiaires

Participation au service du repas et à l'entretien courant des locaux

- Réceptionner les repas venant du fournisseur
- Mettre en chauffe les repas et/ou préparer des plateaux repas lors du déjeuner
- Réaliser les menus des goûters
- Faire les courses au supermarché pour les goûters et produits divers
- Nettoyer l'espace repas après le déjeuner
- Charger la machine à laver et/ou le sèche-linge et les mettre en route
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Assurer la continuité de la fonction de Direction de l'établissement

En cas d'absence des Educatrices de jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture : faire respecter les protocoles de sécurité, gérer l'équipe d'animation, et les inscriptions d'urgence

Profil demandé :

Profil :

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Formation requise : CAP Petite Enfance
- Permis B exigé
- Profession et conditions d'exercice réglementées

Compétences :

- Savoir recueillir des demandes et expliquer les réponses apportées
- Savoir accueillir et créer une relation de confiance
- Savoir rendre compte de difficultés ou problèmes rencontrés
- Savoir adapter son comportement à une situation donnée
- Savoir animer des jeux et ateliers d'éveil
- Savoir communiquer et adapter son langage en fonction des interlocuteurs (enfants, parents...)
- Savoir travailler en équipe
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des principes d'hygiène corporelle
- Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte
- Connaissances en ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant
- Connaissance des règles de base en diététique et hygiène alimentaire
- Patience
- Être à l'écoute
- Ponctualité
- Disponibilité
- Discrétion
- Maîtrise de soi

Informations complémentaires :

Modalités de recrutement :

- Par voie statutaire : Ouvert aux cadres d'emploi des Auxiliaire Puériculture et des Adjoints d'Animation territoriaux
- Par voie contractuelle : Contrat à Durée Déterminée à compter du 1^{er} mai 2026 et jusqu'au 31 août 2026 inclus

Rémunération :

- Rémunération selon la grille indiciaire de la Fonction Publique
- Régime Indemnitare
- SFT (Supplément Familial de Traitement)

Avantage sociaux :

- CNAS (Comité National d'Action Sociale) après 6 mois d'ancienneté
- Participation de la collectivité à la mutuelle et à la prévoyance

Conditions d'exercice :

- Temps de travail du poste : 35 heures annualisées
- Lieu de travail : Crèche « Coccinelle » - Craon

Candidature (CV + Lettre de motivation) : Monsieur le Président du CIAS du Pays de Craon – 29 rue de la Libération - 53400 CRAON ou par mail : recrutement@paysdecraon.fr